



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Vaucluse

## FICHE DE POSTE

<b>Intitulé du poste : Coordonnateur de réseau d'éducation prioritaire REP</b> Circonscription d'AVIGNON 3 Collège Voltaire SORGUES	
<b>Rattachement administratif:</b> Circonscription d'AVIGNON 3	
<b>Quotité :</b> Décharge des coordonnateurs REP : 0,50	<b>Indemnités / remboursement de frais :</b> Indemnité de sujétion REP : 1883 30 points de NBI
<b>Procédure de recrutement :</b> étude des dossiers et entretien pour les candidats dont le dossier aura été retenu	<b>Conditions :</b> titre exigé : CAFIPEMF recommandé Expérience en éducation prioritaire souhaitée
<p>La fonction de coordonnateur a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement. Le Coordonnateur de réseau REP met en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire en lien avec l'IA-IPR référent</p> <p>Il établit des liaisons fonctionnelles entre les cycles du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré ; Il accompagne les équipes d'école et de collège ; Il suit et accompagne l'évaluation du projet du réseau.</p>	
<b>Compétences attendues :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Aider à l'organisation et l'animation pédagogique des réseaux</li><li>➤ Aider à l'organisation et au suivi des journées de formation /concertation REP</li><li>➤ Elaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles</li><li>➤ Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire</li><li>➤ Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'Etat, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la politique de la ville.</li><li>➤ Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité</li></ul>	

**Connaissances :**

- Connaître le fonctionnement du système éducatif 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré

**Contexte d'exercice :**

Chaque poste est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire (Inspecteur du 1<sup>er</sup> degré et chef d'établissement)

**Modalités de candidature :**

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation :

- à l'IEN de la circonscription actuelle, pour avis

- à : [ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr) et [ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr)